

PROCÈS-VERBAL N°5**SÉANCE DU MERCREDI 23 MARS 2011**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : André Burri (PDC), président

Scrutateurs : Nicolas Eichenberger (PLR) et Clovis Brahier (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Marcel Ackermann (PDC), Jacques-André Aubry (PDC), Hubert Godat (VERTS), Frédéric Juillerat (UDC), Maria Lorenzo-Fleury (PS), Jean-Paul Miserez (PCSI), André Parrat (CS-POP), Gabriel Schenk (PLR) et Agnès Veya (PS)

Suppléants : Jean-Luc Charmillot (PDC), Françoise Chaignat (PDC), Emmanuelle Schaffter (VERTS), Damien Lachat (UDC), Josiane Daepf (PS), Géraldine Beuchat (PCSI), Jean-Pierre Petignat (CS-POP), Serge Caillet (PLR) et Murielle Macchi-Berdaf (PS)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Promesse solennelle d'un suppléant**

Serge Caillet (PLR) fait la promesse solennelle.

3. Election d'un membre et d'un remplaçant de la commission de l'économie

Sont élus tacitement : Gabriel Schenk (PLR) en qualité de membre et David Balmer (PLR) en qualité de remplaçant.

4. Election d'un membre et d'un remplaçant de la commission de la formation

Sont élus tacitement : David Balmer (PLR) en qualité de membre et Serge Caillet (PLR) en qualité de remplaçant.

5. Questions orales

- Loïc Dobler (PS) : Situation de l'entreprise Condor et soutien de l'Etat (non satisfait)
- Alain Lachat (PLR) : Demande de l'arrêt immédiat de la centrale nucléaire de Fessenheim (satisfait)
- Frédéric Lovis (PCSI) : Réaction face à des actes de violence gratuite (partiellement satisfait)
- Emmanuel Martinoli (VERTS) : Position du Gouvernement sur l'énergie nucléaire (non satisfait)
- Damien Lachat (UDC) : Changement total de l'état-major de la Police cantonale suite au rapport de la commission de protection des données (non satisfait)

- Yves Gigon (PDC) : Mesures envisagées par le Gouvernement pour compenser la perte de la part au bénéfice de la BNS (satisfait)
- Christophe Berdat (PS) : Regroupement des filières HES dans le canton de Berne (satisfait)
- David Eray (PCSI) : Octroi d'une subvention au stand de tir des Breuleux non prévue au budget (non satisfait)
- Pierluigi Fedele (CS-POP) : Simplification des procédures pour accéder aux programmes d'occupation pour chômeurs (partiellement satisfait)
- Jean-Pierre Mischler (UDC) : Position du président de la Fédération jurassienne des chasseurs sur les indemnités liées aux dégâts de sangliers (satisfait)
- Bernard Varin (PDC) : Amélioration du tronçon routier Saignelégier–Tramelan (satisfait)
- Maryvonne Pic Jeandupeux (PS) : Débat sur la stratégie énergétique cantonale (satisfaite)
- Martial Courtet (PDC) : Quelles affectations pour l'ancienne brasserie Choquard ? (satisfait)

16. Résolution no 137

Geler, éventuellement demander le remboursement des indemnités déjà versées, et dénoncer la convention de rupture des rapports de travail avec le commandant de la Police Christophe Schaffter (CS-POP)

Développement par l'auteur.

Au vote, la résolution no 137 est adoptée par 31 voix contre 16.

Département de l'Environnement et de l'Équipement

6. Interpellation no 777

**Le Doubs... qui trop en parle mal étreint...
Christophe Schaffter (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Raphaël Ciochi (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

7. Interpellation no 778

**Centrales nucléaires, et l'avis du Gouvernement ?
Géraldine Beuchat (PCSI)**

Développement par l'auteure.

L'interpellatrice est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Claude Schlüchter (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département des Finances, de la Justice et de la Police

8. Motion no 977

**Stop à la discrimination des travailleurs jurassiens !
Damien Lachat (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 977 est rejetée par 52 voix contre 5.

Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes

9. Motion no 982

**Le Canton doit se donner les moyens de protéger la population contre les effets du radon
Renée Sorg (PS) et consorts**

Développement par l'un des auteurs.

Le Gouvernement de transformer la motion en postulat, ce que les motionnaires refusent.

Au vote, la motion no 982 est rejetée par 32 voix contre 26.

10. Modification de la loi portant introduction de la loi fédérale du 9 octobre 1992 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 53 députés.

11. Modification de la loi sur l'assurance du bétail (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 54 députés.

12. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (Service de la consommation et des affaires vétérinaires et dénomination du Service de la santé publique) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 28a, alinéa 1, lettre f' (nouvelle)

Commission et Gouvernement :

collaboration avec la Fondation rurale interjurassienne;

Au vote, cette proposition est acceptée par 54 députés.

Article 28a, alinéa 1, lettre f'' (nouvelle)

Minorité de la commission :

collaboration à la formation;

Majorité de la commission et Gouvernement :

(Pas de nouvelle lettre f''.)

Au vote, la proposition de la majorité de la commission et du Gouvernement est acceptée par 29 voix contre 27 pour la proposition de la minorité de la commission.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est adoptée par 52 députés.

13. Arrêté portant approbation de la modification du 7 décembre 2007 de la convention inter-cantonale du 13 décembre 2002 relative aux institutions sociales (CIIS)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 52 députés.

Département de la Formation, de la Culture et des Sports

14. Question écrite no 2403

**Redistribution du bénéfice du Casino Barrières du Jura par la Fondation Loisirs-Casino :
des précisions (bis)
Christophe Schaffter (CS-POP)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'Economie, de la Coopération et des Communes

15. Motion no 983

**Révision de la LACI : pour un suivi des conséquences cantonales
Pierluigi Fedele (CS-POP)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 983 est acceptée par 28 voix contre 26.

17. Résolution no 138

**Pour le maintien du remboursement des lunettes et des lentilles de contact dans
l'assurance maladie de base
Pierre-Alain Fridez (PS)**

Développement par l'auteur.

Au vote, la résolution no 138 est adoptée par 33 députés.

Les procès-verbaux nos 3 et 4 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 13.35 heures.

Delémont, le 24 mars 2011

Le président :
André Burri

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 995 à 1005
- Interpellation no 779
- Questions écrites nos 2417 à 2422
- Résolutions nos 137 et 138